

PRÈS DE 433 000 VALIDATIONS SUR LES LIGNES EXPRESS DE HUY-WAREMME : « IL FAUT CONSOLIDER LE RÉSEAU ET CONTINUER À LE DÉVELOPPER »



LES LIGNES EXPRESS E20, E22 ET E84, QUI DESSERVENT L'ARRONDISSEMENT DE HUY-WAREMME, ONT ENREGISTRÉ ENSEMBLE PRÈS DE 441 600 VALIDATIONS EN 2025. DES CHIFFRES QUI CONFIRMENT L'INTÉRÊT DE CES LIAISONS RAPIDES, ESTIME LA DÉPUTÉE-BOURGEMESTRE CAROLINE CASSART. ILS APPORTENT ÉGALEMENT UN ÉCLAIRAGE IMPORTANT DANS LE DÉBAT SUR L'AVENIR DE LA LIGNE E22 ENTRE HUY ET WAREMME, TANDIS QUE LE PROJET D'UNE LIAISON ENTRE HUY ET FERRIÈRES RESTE À L'ÉTUDE.

Depuis leur lancement en 2020, les lignes Express ont progressivement trouvé leur place dans les habitudes de déplacement des Wallons. Afin de disposer d'une vision précise de leur fréquentation, Caroline Cassart a interrogé le ministre wallon de la Mobilité, François Desquesnes, sur les trois lignes qui desservent l'arrondissement.

Selon les dernières données transmises par l'Opérateur de transport de Wallonie, **la ligne E20** entre Liège et Marche-en-Famenne a transporté **239 200 voyageurs** en 2025. **La ligne E84**, reliant Namur, Hannut et Waremme, en a accueilli **145 500**, tandis que **la ligne E22** entre Huy et Waremme a atteint **56 900 voyageurs**.

Au total, ces trois lignes représentent donc **441 600 voyageurs sur une seule année**. Les premières tendances de 2026 sont contrastées : entre janvier et août, la fréquentation de l'E20 a progressé de 28 %, celle de l'E84 est restée stable et celle de l'E22 a reculé de 4 %, malgré une hausse de 19 % durant les vacances et congés scolaires.

« Ces chiffres confirment l'utilité des lignes Express, tout en montrant que chaque liaison présente une réalité différente. Il faut donc analyser les besoins ligne par ligne et adapter l'offre lorsque c'est nécessaire. Dans un arrondissement largement rural comme le nôtre, ces connexions vers les gares, les écoles, les lieux de travail et les services constituent une véritable alternative à la voiture individuelle », souligne Caroline Cassart.

Remettre la liaison Huy-Ferrières à l'agenda

Pour Caroline Cassart, il faut consolider les lignes existantes, mais aussi poursuivre le maillage du réseau dans les territoires encore insuffisamment desservis, particulièrement dans le Condroz. En juillet 2025, le ministre avait confirmé que l'axe Huy-Modave-Tinlot-Ouffet-Hamoir-Ferrières-Aywaille était à l'étude. Plus d'un an après cette réponse, Caroline Cassart a décidé de remettre le dossier à l'agenda parlementaire. Une nouvelle question orale sera prochainement adressée au ministre afin de connaître l'état d'avancement de l'étude, ses conclusions en matière de besoins de mobilité et de fréquentation potentielle ainsi que les suites que le Gouvernement entend lui réserver.

« Cette liaison permettrait de mieux connecter les villages de la dorsale condrusienne à Huy, aux écoles, aux pôles d'emploi et aux services. Elle renforcerait également les correspondances avec les gares de Huy, Hamoir et Aywaille ainsi qu'avec les autres lignes Express. Nous devons maintenant savoir si cette piste est jugée pertinente et, si c'est le cas, selon quel calendrier elle pourrait se concrétiser », explique Caroline Cassart.

Si la création d'une nouvelle ligne ne devait pas être retenue, la députée demandera également au ministre quelles améliorations de l'offre existante pourraient être envisagées afin de mieux desservir cet axe rural.

LIGNE EXPRESS E22 : UNE 17E PLACE QUI DOIT PESER DANS LA RÉFLEXION



AVEC 56 900 VALIDATIONS EN 2025, LA LIAISON EXPRESS ENTRE HUY ET WAREMME SE SITUE DANS LA SECONDE MOITIÉ DU CLASSEMENT WALLON, SANS POUR AUTANT FIGURER PARMI LES LIGNES LES MOINS UTILISÉES. ALORS QUE SON AVENIR RESTE EN RÉFLEXION, CAROLINE CASSART RÉINTERPELLERA PROCHAINEMENT LE MINISTRE DE LA MOBILITÉ SUR LES SCÉNARIOS ENVISAGÉS.

La ligne E22 occupe la 17e place parmi les 31 lignes Express wallonnes. Autrement dit, quatorze lignes présentent une fréquentation inférieure.

« Si la fréquentation constituait à elle seule un motif suffisant pour supprimer l'E22, il faudrait logiquement poser la même question pour toutes les lignes qui se trouvent derrière elle. On ne peut pas examiner cette liaison de manière isolée, sans tenir compte de l'ensemble du réseau et des réalités du territoire », souligne Caroline Cassart.

L'E22 assure une liaison directe entre les deux principales villes de l'arrondissement et leurs gares. Elle répond notamment aux besoins des travailleurs, des étudiants et des habitants qui doivent rejoindre les écoles, les commerces ou les services de santé.

Au début de l'année, Caroline Cassart avait réuni les représentants de Huy, Villers-le-Bouillet, Waremme, Faimet et Verlainne. Tous s'étaient prononcés en faveur du maintien de la liaison directe et avaient avancé plusieurs pistes : adapter les horaires et les correspondances, renforcer la visibilité de la ligne, améliorer la ponctualité et sécuriser certains arrêts.

Le recours à des véhicules de plus petite capacité pourrait également être envisagé sur les trajets les moins fréquentés. *« Un bus moins rempli, particulièrement aux heures creuses, ne signifie pas que la liaison est inutile pour ceux qui en dépendent. Utiliser un véhicule mieux adapté permettrait de réduire les coûts tout en préservant le service », précise la députée.*

Le ministre avait indiqué qu'aucune décision définitive n'était arrêtée et qu'une meilleure articulation entre l'E22 et la ligne 145 était à l'étude. Caroline Cassart le réinterpellera prochainement afin de connaître les options aujourd'hui privilégiées. *« L'offre doit être évaluée, mais aussi améliorée avant toute décision définitive. Les communes et les usagers devront être pleinement associés à cette réflexion », conclut Caroline Cassart.*

Plus d'informations : Caroline Cassart 0486/07.75.26